



## Actionnaire minoritaire en sarl

Par **stephen**, le **18/09/2008** à **11:00**

Bonjour,

Je suis actionnaire minoritaire ( 15%) d'une sarl familiale dont les associes ne veulent pas pas me racheter mes parts. Ai je un droit de regard sur la comptabilite ? les contrats fournisseurs ? Quels sont mes droits dans cette position d'actionnaire minoritaire ?

Merci